

Coach professionnel

RNCP25484 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	K1801, K1103, K2112, M1502, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

MHD FORMATION · SIRET : 50448180500019

MHD Formation

<http://www.mhd-formation.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le coach facilite l'identification de problématiques professionnelles, remet en mouvement les ressorts de l'individu et aide la personne à identifier et à atteindre ses propres objectifs. Le coach est un facilitateur. Son action s'inscrit dans une logique opérationnelle.

Ces activités sont:

Etablir les fondations de la relation de coaching

Accompagner en coaching individuel et coaching d'équipe

Inscrire sa pratique dans une démarche de développement continu du coach

Gérer l'activité professionnelle de coaching

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de:

- Accueillir le client en construisant une relation empathique en vue de présenter son activité de coach,
- Appliquer les principes de base de la relation d'aide en utilisant un modèle approprié,
- Mettre en place d'une relation contractuelle, si nécessaire écrite, dans le respect éthique, en vue de cheminer vers un objectif défini avec le client, en précisant les objectifs à atteindre et la durée,
- Définir de la situation présente et de la situation désirée à l'aide d'une grille structurée,
- Conduire des entretiens d'aide et/ou exploratoires,
- Renforcer la motivation du client et déterminer ensemble les types d'action à penser en l'amenant à s'engager sur une action de correction dans une durée déterminée,
- Accompagner la personne dans la réalisation de l'objectif,
- Identifier et définir les ressources existantes et potentielles en renforçant la valorisation et la motivation par le feedback,
- Repérer les freins et les blocages du client inhibant l'émergence ou la mise en œuvre de solutions,
- Evaluer les résultats avec le client et éventuellement les autres parties prenantes,
- Capitaliser avec le client les solutions mises en œuvre et les apprentissages acquis, afin de transférer ces solutions dans d'autres contextes présents et futurs,
- S'engager dans une supervision individuelle ou en groupe afin de développer une posture réflexive,
- Pratiquer une veille permanente sur les métiers du coaching à travers des actions fédératives et de formation

permanente,

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier s'exerce en indépendant ou en cabinet de consultants afin de proposer des prestations de coaching ou en salarié dans les très grandes entreprises (coach interne) et au sein de différents types de structures tous secteurs d'activités confondus :

- Toutes structures institutionnelles en tant que coach interne ou externe : Ministères, hôpitaux, etc.
- Secteur privé en tant que coach interne ou externe

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coach professionnel (individuel et d'équipe), Coach interne, Formateur coach

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession n'étant pas réglementée, le coach s'engage à respecter une éthique du métier par :

- l'engagement d'agir en tant que coach professionnel tel que défini dans la Déclaration Commune de 2012
- le respect d'un code de déontologie
- l'astreinte au secret professionnel et à la confidentialité
- l'obligation de se faire superviser dans le cadre de sa pratique professionnelle
- la conscience de sa posture d'accompagnant et de s'interdire d'exercer tout abus d'influence
- l'obligation d'inscrire sa pratique dans une relation contractuelle

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 552 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 788
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T6X61 — Employés des services divers V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

4 coachs indépendants ; 2 représentants de l'Ecole.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP26963

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25484/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	39 660 €
Coût moyen par dossier	3 605 €
Durée moyenne	115 h
Période	01/2020 – 07/2020
France compétences	80 %
Reste à charge titulaire	12 %
France Travail	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.